

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/06/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 13/07/2020

Délibération n° D-2020-161

Budget principal et budgets annexes - Affectation des résultats
2019

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA

Direction des Finances

Budget principal et budgets annexes - Affectation des résultats 2019

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L°2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes et après avoir vérifié la conformité avec les comptes de gestion, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2019 comme présenté ci-dessous.

I - Rappel des principes

1 - L'arrêté des comptes 2019 permet de déterminer :

- le résultat 2019 de la section de fonctionnement. Ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (recettes moins dépenses), augmenté du résultat antérieur reporté de la section de fonctionnement (compte 002) ;
- le solde d'exécution 2019 de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement qui seront reportés au budget de l'exercice 2020.

2 - Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2019 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2019 de la section d'investissement.

Le besoin en financement de la section d'investissement est obtenu par la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement de l'exercice 2019, majorée du résultat antérieur d'investissement reporté, à laquelle s'ajoute la différence des restes à réaliser (dépenses moins recettes).

3 - Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de notre assemblée, être affecté à la section d'investissement et / ou à la section de fonctionnement pour permettre par ordre de priorité :

- l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (dans le cas où l'exercice précédent s'est soldé par un déficit de fonctionnement reporté en dépenses sur le compte 002). Cet apurement s'effectuera automatiquement dès lors qu'on additionnera le résultat de l'exercice et le solde antérieur reporté pour obtenir le résultat cumulé ;
- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, par inscription d'une recette d'investissement au compte 1068 ;
- le reliquat, s'il existe, est affecté au choix de l'assemblée délibérante, soit en investissement (mise en réserve complémentaire au compte 1068), soit en fonctionnement (excédent antérieur reporté, compte 002), soit en mixant les deux possibilités.

Les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillent ces opérations.

II - Affectation du résultat

Affectation du résultat du budget principal :

Constatant que le compte administratif du budget principal présente le résultat suivant :

Budget	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Principal	Recettes 91 575 101,71 €	Recettes 31 417 464,35 €
	Dépenses 84 539 742,03 €	Dépenses 35 113 360,82 €
	Résultat de l'exercice 7 035 359,68 €	Résultat de l'exercice -3 695 896,47 €
	Résultat antérieur 4 552 951,27 €	Résultat antérieur -4 713 540,54 €
	Résultat cumulé 11 588 310,95 €	Résultat cumulé -8 409 437,01 €
		Restes à réaliser nets (Reports) 18 609,23 €
		Résultat net de l'investissement -8 390 827,78 €
	Résultat net cumulé	3 197 483,17 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement du budget principal comme suit :

Affectation résultat	
Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002)	3 188 310,95 €
Ces résultats permettront de faire face aux dépenses nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	980 310,95 €
Tout en assurant l'autofinancement	
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement	2 208 000,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	-8 409 437,01 €
Dépenses nettes reportées	-18 609,23 €
Ce besoin de financement sera compensé par :	
l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	8 400 000,00 €
des dépenses nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-998 272,22 €
Tout en réduisant le volume d'emprunts prévu au budget	-1 218 900,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Parc de Noron :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Parc de Noron présente le résultat suivant :

Budget	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Parc de Noron	Recettes 1 046 697,92 €	Recettes 146 275,30 €
	Dépenses 1 096 507,81 €	Dépenses 127 229,96 €
	Résultat de l'exercice -49 809,89 €	Résultat de l'exercice 19 045,34 €
	Résultat antérieur 192 516,80 €	Résultat antérieur 109 799,84 €
	Résultat cumulé 142 706,91 €	Résultat cumulé 128 845,18 €
		Restes à réaliser nets (Reports) -61 761,55 €
		Résultat net de l'investissement 67 083,63 €
	Résultat net cumulé	209 790,54 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002)	142 706,91 €
Ce résultat sera cumulé à la réduction des recettes nouvelles	-182 800,00 €
Et à la réduction des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-9 593,09 €
L'autofinancement est aussi ajusté à la baisse	
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement	-30 500,00€
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	128 845,18 €
Ces résultats permettront de faire face aux dépenses nettes reportées	61 761,55 €
Ainsi qu'aux dépenses nettes nouvelles qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	36 583,63 €

Affectation du résultat du budget annexe Pompes Funèbres :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Pompes Funèbres présente le résultat suivant :

Budget	Section d'exploitation	Section d'investissement
--------	------------------------	--------------------------

Pompes Funèbres	Recettes	39 411,64 €	Recettes	0,00 €
	Dépenses	52 782,14 €	Dépenses	0,00 €
	Résultat de l'exercice	-13 370,50 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
	Résultat antérieur	-30 235,87 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
	Résultat cumulé	-43 606,37 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
			Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
	Résultat net cumulé		-36 285,96 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	-43 606,37 €
Ce résultat pourra être compensé par des recettes nouvelles qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	43 606,37 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	7 320,41 €
Ce résultat permettra de faire face aux dépenses nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-7 320,41 €

Affectation du résultat du budget annexe Crématorium :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Crématorium présente le résultat suivant :

Budget	Section d'exploitation	Section d'investissement		
Crématorium	Recettes	718 038,00 €	Recettes	87 213,18 €
	Dépenses	500 319,74 €	Dépenses	19 679,17 €
	Résultat de l'exercice	217 718,26 €	Résultat de l'exercice	67 534,01 €
	Résultat antérieur	2 523 489,63 €	Résultat antérieur	200 377,21 €
	Résultat cumulé	2 741 207,89 €	Résultat cumulé	267 911,22 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	-137 271,10 €
			Résultat net de l'investissement	130 640,12 €
	Résultat net cumulé		2 871 848,01 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	2 741 207,89 €
Ce résultat permettra compenser les dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	2 629 207,89 €
Tout en assurant l'autofinancement	
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement	112 000,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	267 911,22 €
Ce résultat permettra de faire face	
aux dépenses nettes reportées	137 271,10 €
à une hausse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	7 840,12 €
Tout en réduisant le volume d'emprunt prévu au budget	-234 800,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Stationnement :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Stationnement présente le résultat suivant :

Budget	Section d'exploitation		Section d'investissement	
Stationnement	Recettes	2 387 193,89 €	Recettes	469 492,96 €
	Dépenses	2 221 398,33 €	Dépenses	815 404,39 €
	Résultat de l'exercice	165 795,56 €	Résultat de l'exercice	-345 911,43 €
	Résultat antérieur	102 878,96 €	Résultat antérieur	248 426,46 €
	Résultat cumulé	268 674,52 €	Résultat cumulé	-97 484,97 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	-55 170,27 €
			Résultat net de l'investissement	-152 655,24 €
	Résultat net cumulé		116 019,28 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	115 974,52 €
Ces résultats permettront de compenser la baisse de recettes	-86 000,00 €

Et d'augmenter les dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	29 974,52 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	-97 484,97 €
Ce besoin de financement sera compensé par :	
l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	152 700,00 €
Qui permettra aussi de faire face :	
aux dépenses nettes reportées	55 170,27 €
et à une hausse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	44,76 €

Affectation du résultat du budget annexe Chaufferie Bois Quartier les Brizeaux :

Constatant que le compte administratif du budget annexe **Chaufferie Bois Quartier les Brizeaux** présente le résultat suivant :

Budget	Section d'exploitation	Section d'investissement
Chaufferie Bois Quartier des Brizeaux	Recettes 96 696,36 €	Recettes 90 863,79 €
	Dépenses 102 613,79 €	Dépenses 89 899,58 €
	Résultat de l'exercice -5 917,43 €	Résultat de l'exercice 964,21 €
	Résultat antérieur 8 754,35 €	Résultat antérieur 5 579,81 €
	Résultat cumulé 2 836,92 €	Résultat cumulé 6 544,02 €
		Restes à réaliser nets (Reports) 0,00 €
		Résultat net de l'investissement 6 544,02 €
	Résultat net cumulé	9 380,94 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	2 836,92 €
Ce résultat permettra de compenser les dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	2 836,92 €
Investissement	

Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	6 544,02 €
Ce résultat permettra de faire face :	
à une hausse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	6 544,02 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- affecter sur l'exercice budgétaire 2020 le résultat excédentaire de fonctionnement du budget principal comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et reste à réaliser) pour : 8 400 000,00 € ;
- un montant de 3 188 310,95 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).

- affecter sur l'exercice budgétaire 2020 le résultat excédentaire de fonctionnement du budget annexe Parc de Noron comme suit :

- un montant de 142 706,91 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).

- résorber le déficit d'exploitation du budget annexe Pompes Funèbres sur l'exercice budgétaire 2020.

- affecter sur l'exercice budgétaire 2020 les résultats excédentaires d'exploitation du budget annexe Crématorium comme suit :

- un montant de 2 741 207,89 € est affecté à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).

- affecter sur l'exercice budgétaire 2020 le résultat excédentaire d'exploitation du budget annexe Stationnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et reste à réaliser) pour : 152 700,00 € ;
- un montant de 115 974,52 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).

**- affecter sur l'exercice budgétaire 2020 le résultat excédentaire d'exploitation du budget annexe
Chaufferie Bois Quartier les Brizeaux comme suit :**

- un montant de 2 836,92 € est affecté à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ